

Élections pour le conseil scientifique de l'Institut national de l'Institut national des sciences humaines et sociales (InSHS)

Les analyses et les propositions de la CGT

Cher.e collègue,

Vous êtes chercheur/se, enseignant/e chercheur/se, ingénieur/e, technicien/ne, personnel administratif et vous travaillez dans une unité mixte du CNRS. Du 3 juin au 4 juillet, vous élirez vos représentants au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS. En votant pour la CGT, vous aurez l'occasion de dire non à la concurrence, à la précarité, à la chasse aux appels d'offre, aux mutualisations, au poids de la bibliométrie. En votant pour la CGT, vous ferez des conseils scientifiques une force de résistance et de propositions.

Pour nous, la place des sciences de l'homme et de la société (SHS) est un enjeu central pour la cohésion de la recherche quel qu'en soit le domaine. Par l'interdisciplinarité, la pluralité des approches et des méthodes qu'elles utilisent, les SHS œuvrent à l'accroissement des connaissances sur l'histoire des hommes au sens large (culturelle, politique, sociale), et ce à différentes échelles, chronologiques et spatiales. Elles s'ancrent dans la critique, dans la capacité à interroger même ce qui semble acquis, et participent en ce sens à développer l'esprit démocratique. Elles déploient la même rigueur d'investigation et de démonstration que les autres sciences, mais avec des modalités de collecte des données et d'interprétation qui leur sont propres.

Loin d'être des sciences auxiliaires, subordonnées aux « impératifs du marché », les SHS sont ouvertes à l'ensemble des domaines de la recherche.

C'est pourquoi nous refusons que les SHS soient limitées à la Stratégie nationale de la recherche dictée par « Horizon 2020 », qui les cantonne aux thématiques des « sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives », et dont on attendrait principalement des « retombées socio-économiques ».

Pas plus que les autres sciences, les SHS n'ont à être assignées à la mission de transfert technologique et de connaissances mis en avant par la loi Fioraso (« LRU2 »). Cette loi s'inscrit dans un long processus politique « d'austérité durable » et d'aggravation de la précarité des personnels. Démotivation et surmenage sont les conséquences directes d'injonctions contradictoires : affichage de collaborations et en même temps mise en compétition des équipes et des personnels (prime d'excellence) ; recherche « d'excellence » et en même temps réduction des moyens récurrents. Depuis la « Stratégie de Lisbonne » (2000), le Pacte de la recherche (2005) et la LRU (2007) actualisée en 2013 (loi Fioraso), des réformes successives mettent en péril le rôle du CNRS en tant que garant d'une politique scientifique nationale. Celle-ci est mise à mal par la systématisation d'un fonctionnement sur appels à projets et aujourd'hui par la mise en place des Comue (communautés d'universités et d'établissements), aggravée par les conséquences prévisibles de la réforme territoriale en cours.

Nous voulons que le CNRS joue son rôle stratégique dans le développement d'une société de la connaissance, qu'il développe une politique lisible et coordonnée s'appuyant sur la complémentarité des acteurs de l'information scientifique et technique (IST).

Nous ne voulons pas que la politique scientifique de l'InSHS soit menée par l'Alliance Athéna, comité composé exclusivement de membres nommés par le gouvernement, et qui se substituerait au Conseil scientifique de l'institut.

Nos luttes ont préservé nos disciplines de leur confinement dans des « bribes » ou des « niches d'excellence ». Nos luttes ont fait grandir l'interdisciplinarité ; elles ont contribué à valoriser les métiers des IT dont les compétences sont indispensables aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs. Ensemble, et par notre inlassable interpellation des Directions nous avons participé à une prise de conscience sur les dérives de la bibliométrie, particulièrement inadaptée aux SHS.

Voilà pourquoi les candidats de la CGT au CSI de l'InSHS sollicitent aujourd'hui votre voix. Pour nous, les conseils scientifiques des instituts sont les lieux où doit se construire la politique scientifique, en liaison avec les sections et les laboratoires : développement des thématiques existantes et émergence de nouvelles. La grande diversité des domaines de recherche représentés à l'InSHS (10 sections du comité national et une commission interdisciplinaire) nécessite pour bien fonctionner l'affectation de chercheurs et d'IT statutaires en nombre suffisant.

Au conseil scientifique de l'InSHS, nous allons œuvrer pour une politique internationale ambitieuse, incluant des coopérations équilibrées et pacifiques : particularité du CNRS, les unités mixtes internationales, dont les principales sont en SHS, contribuent au rayonnement de la France et de la francophonie.

Au conseil scientifique de l'InSHS, nous allons promouvoir la politique d'information scientifique :

- La qualité et le libre accès aux publications et aux données de la recherche publique.
- Une réflexion de fond sur la manière dont le numérique change nos approches et nos pratiques scientifiques.
- La politique de recrutement des IT qui manquent cruellement dans nos laboratoires : disparition de métiers très spécialisés et pourtant fondamentaux, mutualisation excessive diluant les compétences et les savoirs, dévalorisant les qualifications.

Pour nous, les SHS doivent assumer pleinement leur fonction d'analyse et de critique. Elles ne doivent pas se cantonner à répondre à des « défis sociétaux » réducteurs, servir d'alibi ou de caution culturelle. Leurs personnels ne sont pas des pions que l'on déplace au gré des restructurations d'unités et de thématiques.

Votez CGT pour :

- maintenir la haute qualité de la recherche en SHS, en luttant contre les inégalités, grâce à un plan pluriannuel ambitieux d'emplois scientifiques et techniques,
- préserver l'autonomie scientifique des laboratoires et des personnels, et favoriser l'interdisciplinarité,
- donner toute leur place aux thématiques rares ou menacées,
- garantir une information scientifique de haut niveau, ouverte aux défis de l'avenir, préservée de la prédation commerciale et menée par des personnels qualifiés et stables. L'INIST (institut national de l'information scientifique et technique) et ses personnels doivent y jouer le rôle primordial qui leur incombe.

Les candidats de la CGT s'engagent : pour que le conseil scientifique soit le lieu principal de décision de la politique scientifique de l'InSHS. Pour qu'il ait la légitimité et le poids qu'il convient à une instance paritaire et représentative. Pour que la voix des personnels, votre voix, y soit entendue.

Collège B1	Nejma Goutas	(section 31) UMR7041 Nanterre
Collège B2	Céline Chadenas	(section 39) UMR6554 Nantes
Collège C		
	Rossana Vaccaro	(BAP F) UMR8058 Paris
	Nathalie Le Tellier-Becquart	(BAP F) USR3225 Nanterre
	Agnès Fercoq	(BAP J) UMR1563 Nantes

